des carnets de rationnement, des formules de rationnement de l'essence, etc.; de l'enregistrement national, de l'enregistrement des étrangers ennemis, de l'enregistrement pour service militaire, de l'enregistrement des infirmières, des femmes, etc. Ils collaborent aussi au travail d'examen relatif au change étranger.

Courrier militaire.—Le Corps postal canadien a été constitué en 1939 à même les dirigeants et le personnel du Ministère des Postes canadien et il dessert tous les services des forces armées.

En 1944, la base postale au Canada a expédié aux troupes outre-mer un volume sans précédent de plus de 58,500,000 lettres, plus de 10,500,000 colis et plus de 1.400.000 livres et journaux.

Les membres des forces armées outre-mer jouissent de la franchise postale sur les lettres ordinaires et de tarifs réduits spéciaux de 3d. sur les lettres-avion adressées au Canada. Les matières postales canadiennes bénéficient de tarifs réduits spéciaux sur les lettres et colis destinés aux forces armées d'outre-mer. Les envois d'argent par la poste leur ont été facilités et des méthodes spéciales ont été adoptées pour la distribution de cigarettes et tabac.

Des aménagements ont été effectués pour l'expédition plus rapide de la correspondance aux forces armées. Le service airgraph—lettres sur une pellicule expédiée par la voie des airs—constitue une méthode rapide et peu encombrante d'assurer les communications. Les messages sont imprimés sur des rouleaux de micro-film expédiés par avion en Angleterre, dans certaines régions de la Méditerranée, dans l'Inde, au Ceylan, en Australie ou en Nouvelle-Zélande, suivant le cas, où ils sont agrandis et livrés. Le service airgraph fonctionne maintenant dans les deux sens entre le Canada et ces divers pays et il a été mis à l'usage des civils afin de faciliter les communications. Le tarif est de cinq cents par message.

La lettre-avion canadienne—une lettre-enveloppe bleue t ès légère—est aussi utilisable pour la correspondance avec les membres des forces armées partout outremer aussi bien que pour communiquer avec les civils de l'Empire. L'affranchissement est de dix cents et la lettre-avion est devenue un moven populaire de communication rapide par air.

Des dispositions spéciales ont été prises pour assurer la correspondance avec les prisonniers de guerre, les personnes internées à l'étranger et les civils des pays occupés par l'ennemi. Des lettres-carte-avion et des messages postaux personnels peuvent être obtenus de tout bureau de poste.

Les lettres ordinaires, les cartes postales et les colis envoyés aux prisonniers de guerre et aux personnes internées jouissent de la franchise postale, le courrier postal étant toutefois préaffranchi aux tarifs qui s'appliquent.

1.—Bureaux de poste dans les diverses provinces, 31 mars 1939-44

				<u> </u>	0.000	
Province	1939	1940	1941	1942	1943	
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	
He du Prince-Edouard	115	115	115	115	115	i

Province	1939	1940	1941	1942	1943	1944
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ile du Prince-Edouard Nouvelle-Ecosse Nouveau-Brunswick Québec Ontario Manitoba Saskatchewan Alberta Colombie Britannique Yukon Territoires du Nord-Ouest	115 1,540 1,026 2,625 2,640 806 1,515 1,266 940 18 23	115 1,530 1,024 2,646 2,655 813 1,530 1,267 938 16 23	115 1,508 1,020 2,627 2,639 810 1,528 1,262 932 15 21	115 1,498 1,007 2,612 2,618 802 1,505 1,251 935 16 22	115 1,487 1,001 2,604 2,597 799 1,499 1,244 928 16 23	114 1,475 996 2,601 2,579 797 1,484 1,229 921 15 23
Canada	12,514	12,557	12,477	12,381	12,313	12,234